



Au programme ce mois-ci :

L'ÉTAT DE SANTÉ DANS LE RECRUTEMENT ET DANS L'EMPLOI

UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE

2025

AVEC LA CRAVATE SOLIDAIRE!

Bonjour à toutes et tous,

C'est reparti cette année pour votre lettre de veille. Nous avons tenu compte de vos retours du questionnaire de décembre 2024. Cette année, votre lettre évoluera ,mais gardons la surprise.

La veille autour des 26 critères de discrimination continue, en attendant.

Vous êtes nos meilleur-e ambassadeurs-drices, n'hésitez pas à parler autour de vous de cette lettre! C'est simple, cliquez [ici](#)

Bonne lecture et merci de votre fidélité

TOP CHRONO



SOURCE : LES ÉCHOS

La prohibition des discriminations génétiques

Le Code du travail [a été] modifié afin qu'aucune personne ne puisse être écartée d'une procédure de recrutement [...] en raison de ses caractéristiques génétiques, au même titre que les discriminations fondées sur l'état de santé ou le handicap d'une personne salariée.

Durée de l'article : 8 min

LE LIEN : C'EST ICI !

LA PUCE À L'OREILLE



SOURCE : PRÉVIA RESSOURCES

Maladies et Travail : au cœur de l'entreprise

La maladie et le travail sont deux aspects indéniablement liés de notre vie professionnelle. En France, comme ailleurs, le constat est sans équivoque : la maladie a un impact significatif sur le monde du travail.

Durée du podcast : 20 min

LE LIEN : C'EST ICI !

POUR ALLER PLUS LOIN



SOURCE : À COMPÉTENCES ÉGALES

Les discriminations liées à l'état de santé et le handicap

Il est interdit par la loi de faire mention et d'exiger des conditions concernant l'état de santé des candidat-e-s.

Ainsi, ne sont pas légales les mentions suivantes « le-la candidat-e doit être valide », « le-la candidat-e doit être en bonne santé », ...

Durée de l'article: 15 min

LE LIEN C'EST ICI !

LE CHIFFRE DU MOIS

Près d'une personne en mauvais état de santé sur quatre déclare avoir subi des traitements inégalitaires au travail.

23,4% des personnes en emploi s'estimant en mauvais ou très mauvais état de santé déclarent avoir subi des traitements inégalitaires ou des discriminations au travail contre 7,7 % des personnes jugeant être en bon ou très bon état de santé.

Source : Insee





LE BONUS DU MOIS



Source : Le Défenseur Des Droits

Concilier maladies chroniques et travail : un enjeu d'égalité

Une personne active sur dix déclare avoir été témoin de discrimination ou de harcèlement discriminatoire lié à l'état de santé et/ou au handicap au cours de son parcours professionnel.

Guide déc 2023, 48 pages

LE LIEN : C'EST ICI !

LA TOUCHE CRAVATE

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Cravate Solidaire accompagne **plus de 12 000 personnes** en recherche d'emploi chaque année dans toute la France.

Nos actions à destination des demandeurs.euses d'emploi est de permettre aux candidat-es de **retrouver la confiance en soi et de favoriser un retour à l'emploi.**

En 2024, les personnes en situation de handicap étaient surreprésentées parmi l'ensemble des personnes en recherche d'emploi (soit un taux de chômage de 17,4% pour ces publics contre 7,4% pour l'ensemble de la population active).

Ces freins à l'emploi rencontrés ont malheureusement tendance à impacter et à accentuer les situations de précarité.

C'est pourquoi, à La Cravate Solidaire, nous luttons contre la persistance des stéréotypes, préjugés et discriminations envers ces publics.

LE CHIFFRE CRAVATE

C'est la proportion des publics accompagnés par le réseau de La Cravate Solidaire dans toute la France qui bénéficie d'une Reconnaissance de Qualité de Travailleur handicapé.



[Nos actions à La cravate Solidaire](#)

La Cravate Solidaire

29 bd Bourdon, 75004 Paris

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

[Se désinscrire](#)